



Après le 21 janvier, les « réformes » continuent !

Tous et toutes à la
manifestation nationale
le 30 janvier !

Depuis de nombreuses années, les services publics et la fonction publique servent de cible aux gouvernements qui se succèdent. C'est particulièrement vrai avec le gouvernement Sarkozy : changement de statut de la Poste pouvant conduire à la privatisation, loi Bachelot qui contribue à flexibiliser et à réduire davantage le service de santé dans le pays...

C'est ainsi qu'il faut comprendre les réformes dans l'Education nationale : il ne s'agit pas de mieux faire fonctionner l'école mais bien au contraire de la *déréguler* (autonomie accrue, mise en concurrence...), de la *flexibiliser* (annualisation qui tend le bout de son nez...), voire de la *privatiser* (externalisation des services de restauration dans certains collèges...). La réforme de la voie professionnelle puis celle du lycée comme celle des EPEP demain dans le premier degré, donnent le mode opératoire permettant la casse du service public d'éducation.



La rentrée 2010 qui se profile est celle de tous les dangers !

- **Plus de 16 000 suppressions de postes** sont prévues par le budget de l'Education nationale

- **Dans les LP et les SEP, les documents des rectorats sont très flous en ce qui concerne la modification des cartes de formations.**

Les capacités d'accueil seront insuffisantes en 1^{ère} bac pro 3 ans pour les sortants de 2^{nde} pro, plus les terminales BEP. Les regroupements de sections différentes dans une même classe permettent, en sous-dotant les établissements, de faire des économies de moyens.

- **Dans les lycées, la réforme de la classe de seconde se fait dans l'impréparation totale.** Les programmes ne sont pas connus. Les options d'exploration n'ont qu'un intitulé et on ignore dans quels établissements elles seront implantées et qui les assurera.

La globalisation des heures de dédoublement (10h30) ouvre la porte à tous les marchandages entre disciplines. Les 2 heures d'accompagnement personnalisé pour tous les élèves se feront en

classe entière car l'établissement n'aura que 2 heures de dotation.

Pour être dédoublé, l'accompagnement personnalisé sera donc en concurrence avec les disciplines.

- **Dans les lycées généraux, techniques et professionnels et dans les collèges, la réforme du conseil pédagogique et du conseil d'administration renforce l'autonomie des chefs d'établissement au détriment des équipes pédagogiques.**

- **Dans le premier degré, les évaluations CM2, malgré l'opposition qu'elles ont rencontrée l'an dernier, sont maintenues et tendent (si leurs résultats sont publiés) à mettre les écoles en concurrence entre elles.**

Les créations de postes sont insuffisantes par rapport à l'augmentation des effectifs élèves. Sur le terrain, cela se traduit par un manque de remplaçants, une destruction des RASED et la casse de l'école maternelle.



● Certaines académies ont confirmé l'affectation des stagiaires sur des postes à temps complet à la rentrée 2010. Conséquence, certaines semaines sont banalisées pour la formation, les stagiaires étant alors remplacés par des étudiants préparant le concours...

Les non titulaires sont directement menacés alors même qu'aucun plan de titularisation n'est prévu pour eux.

Quant à l'importance de la formation, elle est ainsi largement battue en brèche !

Face à toutes ces attaques, la riposte est impérative pour réaffirmer que les services publics sont là, partout sur le territoire, pour répondre aux besoins de la population. *Les attaquer, c'est mettre à mal l'égalité entre les populations dans les territoires !*

Le mécontentement est patent dans l'Education et une riposte dans la durée s'impose : c'est pourquoi, **la CGT Educ'action** appelle à participer massivement à la manifestation nationale contre les réformes dans l'éducation.



Samedi 30 janvier

Tous à PARIS

Rassemblement 13h30

Place Denfert Rochereau

(métro lignes 6 ou 4 – RER B)

Afin d'imposer d'autres choix au gouvernement, les personnels continueront à se faire entendre. Certains lycées dans le 93, à Marseille sont déjà entrés dans la bagarre.

Alors, dans les AG, les réunions, les heures d'information syndicale, posons la question de la reconduction.



Tract 30.01.2010

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, Melle, M.)..... Prénom

Adresse personnelle

Code postal Ville

Tél..... e-mail.....

Grade ou corps..... Discipline :

Etablissement.....

Code postal Ville

CGT Educ'action - 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47
Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>